



AGENT·E DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL POSTE PERMANENT SYNDIQUÉ – 35 HEURES PAR SEMAINE

Située en bordure du fleuve St-Laurent, la ville de Forestville offre un milieu de vie d'exception, où se côtoient mer, lacs, rivières et forêts giboyeuses. Que ce soient les magnifiques plages durant la période estivale, les couleurs rougeoyantes de l'automne ou l'épaisse neige naturelle de l'hiver, toute la famille y trouvera son compte.

Forestville est une ville à taille humaine, chaleureuse et accueillante et où les services sont complets, accessibles et à distance de transport actif!

Pour revenir aux sources ou reprendre une autre vitesse, pour vivre une première expérience et pour vivre pleinement, c'est à Forestville que ça se passe! Jeune retraité·retraitée à la recherche d'un défi stimulant qui pourrait vous mener à une autre étape de votre carrière, la Ville recherche votre vision et votre enthousiasme et vous invite à postuler dès maintenant!

La Ville de Forestville est à la recherche d'une personne pour occuper le poste d'agent·e de développement municipal, dont le mandat principal est d'appliquer une vision globale et intégrée du développement socioéconomique sur son territoire par des pratiques et projets innovants.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, la personne retenue doit être en mesure d'effectuer la gestion de projets, à animer, mobiliser et fournir une aide technique aux porteurs des projets de la communauté. Elle doit également participer au travail de concertation de la MRC. Son rôle est d'assurer un dynamisme sur le territoire et améliorer les milieux de vie.

EXIGENCES

La personne recherchée doit faire preuve de disponibilité, de leadership, de rigueur, de créativité, de professionnalisme, de souplesse, de polyvalence, avoir de l'entregent, du dynamisme et une très bonne capacité d'analyse. Elle doit posséder entre autres :

- Une formation collégiale ou universitaire en développement local et régional, ou l'équivalent et expérience pertinente. Toute personne possédant une combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente pourrait être considérée;
- Un leadership et un sens de l'initiative très marqué;
- Une approche axée sur les résultats;
- Une connaissance des enjeux de développement de la Haute-Côte-Nord et de Forestville;
- Un excellent français parlé et écrit;
- La maîtrise des outils informatiques de base (suite Office, Internet, etc.).

DÉBUT DE L'EMPLOI

- Le plus rapidement possible.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent syndiqué à temps complet, 35 heures par semaine.
- Le poste est établi à la classe 5 de la convention collective débutant à 25.72 \$ et 27.36 \$ l'heure, selon expérience et formation.

RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avec la mention « agent·e de développement municipal », de la façon suivante, par courrier : Ville de Forestville, 1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0, par courriel à dg@forestville.ca.

Postulez dès aujourd'hui puisque les candidatures seront analysées à leurs arrivées, le poste peut être comblé à tout moment. Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement. Seules les candidatures retenues seront contactées.